



Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5^{ème} motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.



- Lieu: Erquy et environs (Côtes d'Armor (22)). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du mercredi 05 avril (départ vers 05h30) au vendredi 07 avril 2017 (retour vers 21h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs

Programme :

- Ferme ostréicole de Cancale,
- St Malo intra-muros,
- Usine marémotrice de la Rance,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel (réserve ornithologique)
- Le château de Fort La Latte,
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy,
- Barrage du Couesnon,
- Mont St Michel,
- Randonnée dans la baie du Mont.

Le prix de revient du séjour est de **120 € / élève**.

Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 120 € lors de l'inscription du mercredi 04 janvier 2017.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
 - 1^{er} versement : 60 € (arrhes) lors de l'inscription du mercredi 04 janvier 2017,
 - 2^{ème} versement : 60 €, le mercredi 1^{er} février 2017.

Les paiements par chèque sont à privilégier et doivent être libellés à l'ordre de l'**Agent comptable du collège Victor Hugo**.

Remarques :

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **Foyer Socio-Educatif** du collège remboursera, par chèque, après le voyage, à ses adhérents, une somme indéterminée à ce jour, correspondant à un certain pourcentage du coût total du voyage.

Modalités d'inscription :

- Distribution du document d'inscription (avec son coupon) le mardi 03 janvier 2017.

- Remise par les élèves des coupons d'inscription **ET** du versement à partir du mercredi 04 janvier. **OBLIGATOIREMENT ET UNIQUEMENT AUPRES DE M. PERROT, M. MARTIN OU MME HAUDRY, EN MAIN PROPRE.**

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **et** du versement unique de 120 € ou du 1^{er} versement de 60 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Lors d'une réunion qui se tiendra le jeudi 16 mars 2017, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice.

Le Principal



Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5^{ème} motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.



- Lieu: Erquy et environs (Côtes d'Armor (22)). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du mercredi 05 avril (départ vers 05h30) au vendredi 07 avril 2017 (retour vers 21h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs

Programme :

- Ferme ostréicole de Cancale,
- St Malo intra-muros,
- Usine marémotrice de la Rance,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel (réserve ornithologique)
- Le château de Fort La Latte,
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy,
- Barrage du Couesnon,
- Mont St Michel,
- Randonnée dans la baie du Mont.

Le prix de revient du séjour est de **120 € / élève**.

Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 120 € lors de l'inscription du mercredi 04 janvier 2017.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
 - 1^{er} versement : 60 € (arrhes) lors de l'inscription du mercredi 04 janvier 2017,
 - 2^{ème} versement : 60 €, le mercredi 1^{er} février 2017.

Les paiements par chèque sont à privilégier et doivent être libellés à l'ordre de l'**Agent comptable du collège Victor Hugo**.

Remarques :

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **Foyer Socio-Educatif** du collège remboursera, par chèque, après le voyage, à ses adhérents, une somme indéterminée à ce jour, correspondant à un certain pourcentage du coût total du voyage.

Modalités d'inscription :

- Distribution du document d'inscription (avec son coupon) le mardi 03 janvier 2017.

- Remise par les élèves des coupons d'inscription **ET** du versement à partir du mercredi 04 janvier. **OBLIGATOIREMENT ET UNIQUEMENT AUPRES DE M. PERROT, M. MARTIN OU MME HAUDRY, EN MAIN PROPRE.**

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **et** du versement unique de 120 € ou du 1^{er} versement de 60 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Lors d'une réunion qui se tiendra le jeudi 16 mars 2017, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice.

Le Principal